

## **Compte rendu Conseil Municipal 16/12/2016**

### **Finances**

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal a voté les subventions et les tarifs 2017.

Comme en 2016, les écoles de la Commune se verront attribuer :

- une aide pour l'acquisition des fournitures scolaires (50 €/enfant) et pour les manuels scolaires (20 €/enfant), enfants présents au 1<sup>re</sup> janvier 2017
- une somme de 100 € par classe pour l'acquisition de matériel collectif pédagogique et éducatif

Pour ce qui concerne les subventions pour classes de découverte, 2 types de séjour sont à distinguer : une semaine tous les 2 ans (100 €/enfant), 2 ou 3 jours (50 €/enfant).

A partir de 2017, Pontivy Communauté financera 5 trajets A/R pour les déplacements à la piscine. De ce fait, pour les autres déplacements liés aux activités faites à l'extérieur, l'Ecole Publique des 9 écluses bénéficiera de 25 trajets, l'Ecole St-Joseph, 23 trajets.

Les subventions aux associations locales, aux associations à but humanitaire et extérieures ont en grande partie été reconduites. Celle concernant le FC3G St-Gonnéry, Gueltas, St-Gérard sera votée au moment du budget.

Les tarifs de location de la salle polyvalente n'ont pas été modifiés.

### **Attribution de l'indemnité de conseil à la trésorière principale**

Pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, il sera accordé à la trésorière principale pour 2016 l'indemnité prévue par les textes au taux de 50 % (indemnité 2015 : 478 €).

### **Indemnité pour le gardiennage de l'Eglise**

L'indemnité allouée au recteur de la Paroisse est reconduite pour 119,55 €/an.

### **Pontivy Communauté**

Approbation :

- du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées),
- du nouveau dispositif d'attribution des fonds de concours,
- du tableau d'attribution de compensations définitives pour 2016 (349 527 €) et provisoires pour 2017 (349 643 €).

### **Modification du tableau des effectifs**

Augmentation du temps de travail d'un agent à temps non complet pour être porté à 25/30èmes.

### **Centre de loisirs intercommunal**

L'adjointe référente fait le bilan 2016 des différentes activités assurées tant au niveau des TAPS que de l'accueil de loisirs des vacances scolaires et des mercredis après-midi. Compte tenu de la fréquentation des enfants en baisse le mercredi après-midi, une nouvelle organisation va se mettre en place. La convention liant les 4 Communes est actualisée pour 2017.

### **Projet de l'Ecole St-Joseph**

L'Ecole St-Joseph a un projet d'agrandissement. Dans le cadre des études de faisabilité, l'AEP propriétaire du foncier est en contact avec la Mairie.

## **Divers**

- revêtement du chemin communal menant au poste de relevage, en bas du parking du restaurant à « Kéroret », ainsi qu'au niveau de l'espace des containers
- projet d'un cheminement piéton du parking à l'arrière de la Mairie vers le bloc sanitaire automatique qui va être installé dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre, rue de Guerlogoden
- modification du contrat d'assurance « bâtiments » (ajout maison, rue de Guerlogoden ; suppression « gestion des transports scolaires » puisque la compétence est à la communauté de communes)